

Une plainte a été déposée au TGI de Chalon-sur-Saône par l'Observatoire du nucléaire pour faux, usage de faux et mise en danger de la vie d'autrui à l'encontre de [AREVA](#). Des anomalies ont été détectées comme l'a annoncé Areva dans le suivi des fabrications d'équipements au sein de l'usine du Creusot, où a été fabriquée la cuve du réacteur EPR de Flamanville dont l'acier présente un défaut dans sa composition. La société de [CREUSOT FORGE](#) / T : 03.85.80.55.55 réalise des pièces pour les centrales nucléaires et un audit des activités a montré des irrégularités dans le contrôle de fabrication d'environ 400 pièces produites depuis 1965. Une cinquantaine seraient en service sur le parc français.
www.aveva.com